

**COMMUNE DE JOSSELIN – BP 36 – 56120**

☎ 02.97.22.24.17 📠 02.97.75.69.87

**DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION : ANNEE 2023**

**A DEPOSER EN MAIRIE POUR LE 5 NOVEMBRE 2022**

Toute association qui ne déposera pas le dossier de demande de subvention en Mairie dans le délai prescrit, sans avoir justifié son retard, ne pourra bénéficier de subvention communale au titre de l'exercice 2023. Aucune lettre de rappel ne sera adressée.

Les subventions octroyées en cours d'année seront perdues en cas de non dépôt en Mairie des justificatifs réclamés avant le 30 novembre 2023.

NOM DE L'ASSOCIATION : .....

SIEGE SOCIAL : .....

N° RNA (délivré par la Préfecture) : / W / / / / / / / / / / / / / / / /

N° de SIRET : /

ADRESSE POSTALE : .....

OBJET DE L'ORGANISME : .....

Précisé dans les statuts

NOM ET COORDONNEES DE LA PERSONNE RESPONSABLE A CONTACTER : .....

ADRESSE @mail : .....

Conseil d'administration	Nom Prénom	Adresse	Téléphone
Président			
Vice Président			
Trésorier			
Secrétaire			
Membres			

***N'omettez pas***

\* de prévenir la Mairie, la presse et les radios locales de vos dates de manifestations

\* d'aviser le bureau d'accueil de la Mairie en cas de changement de la personne à contacter

N° d'enregistrement en Préfecture : \_\_\_\_\_

Date de parution au Journal Officiel : / / / / / / / / / / / / / / / /

Numéro de compte (joindre le relevé d'identité bancaire ou postal avec le code BIC)

/  
Code banque

/  
Code Guichet

/  
Numéro de Compte

/  
Clé

MONTANT ET PROJETS D'UTILISATION DE LA SUBVENTION **exceptionnelle** DEMANDEE  
(Joindre une demande écrite accompagnée d'un budget détaillé avec les recettes et les dépenses prévues)

Montant de la subvention sollicitée : \_\_\_\_\_

PRESTATIONS EN NATURE

Rappeler ici les prestations en nature que la Commune met à votre disposition au cours de l'année (salle, personnel communal, matériel, services ...):

- 
- 
- 
- 
- 

Montant de l'adhésion annuelle à l'association

Familiale /\_\_/\_\_/\_\_/ €

Individuelle : /\_\_/\_\_/\_\_/ €

Si l'association organise plusieurs activités, merci de donner le détail du nombre d'adhérents et du montant de l'adhésion par activité :

- 
- 
- 

ASSURANCES

Nom – Adresse de la Compagnie

---

Type de contrat (responsabilité civile... couvrant les biens matériels confiés notamment) **fournir une attestation pour l'année**

---

PERSONNES EMPLOYEES PAR L'ASSOCIATION

Nombre de salariés : /\_\_\_\_\_/

Nombre de contrats particuliers (préciser lesquels : ..... ) /\_\_\_\_\_/

Montant total des salaires annuels **DECLARES** (joindre les justificatifs) /\_\_\_\_\_/

Montant des frais de carburant championnats régionaux et nationaux /\_\_\_\_\_/

Joindre un état détaillé indiquant la nature des championnats, leurs dates, les noms des participants, les coûts du carburant, faire une ligne par championnat.

## COMPTE RENDU D'ACTIVITES

Dates, nature et lieux des manifestations organisées au cours de l'année 2022.

**Indiquer obligatoirement :**

- **date et compte rendu détaillé de l'assemblée générale**
- **date et type de l'évènement particulier organisé par l'association ou la participation active à un évènement organisé sur la commune**

PREVISIONS POUR L'ANNEE 2023 (joindre un budget prévisionnel)

**Indiquer obligatoirement :**

- **date prévisionnelle de l'assemblée générale (une convocation devra être adressée à la commune au minimum 15 jours avant la date fixée)**

Bilan DE L'EXERCICE ECOULE

DEPENSES		RECETTES	
Nature	Montant	Nature	Montant
Dépenses de fonctionnement liées à l'activité de l'association : - frais postaux - téléphone - Energies / carburant - documentation - fournitures administratives/de bureau - frais postaux - achats petits matériels - frais réceptions : alimentation / repas / cadeaux - locations matériels/véhicules - locations salles - Frais billetterie, imprimés.... - Primes assurances - Cotisations licences  Frais liés aux manifestations organisées <ul style="list-style-type: none"> <li>• buvettes</li> <li>• alimentaires</li> <li>• lots</li> <li>• etc</li> </ul> Salaires : Charges salariales/patronales : Autres charges : Indemnités arbitres .... : Formations : Frais déplacements :  Remboursement d'emprunts : Investissement / Gros équipement : - -		Intérêts des comptes financiers :  Cotisations/licences :  <b>Subventions obtenues :</b> - Fédération : - Subv Conseil Départemental - Subv Autres - Communes ( <b>à détailler par commune</b> ) - Mairie de JOSSELIN : - Ploërmel Communauté - - - Autres à lister : - - - Publicité/Partenariat : - Dons/sponsoring - Ventes réalisées  Emprunt réalisé : -	
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>	
Déficit		Excédent	

LA SITUATION DES COMPTES DE L'ASSOCIATION Comptes arrêtés à la date du : \_\_\_\_\_

Le résultat	Créditeur (+)	€
	Débiteur (-)	€

Les avoirs à l'arrêté des comptes	Caisse (argent liquide)	€
	Compte(s) bancaire(s)	€
	Livret Epargne	€
	Autres :	€

Certifié exact, Le Président et le comptable (signatures)

Date : \_\_\_\_\_

*Imprimé à remplir uniquement par les ASSOCIATIONS SPORTIVES*

Nom de l'association

**PRATIQUANTS** (fournir liste détaillée **officielle** des licenciés éditée à partir du site de la fédération avec **nom- prénom – date naissance – adresse détaillée– N° de licence ...**)

<b>Effectif licenciés (par section)</b>	<b>Habitant JOSELIN</b>	<b>Habitant le canton de JOSELIN</b>	<b>Habitant hors canton</b>
Moins de 20 ans			
Plus de 20 ans			

DIRIGEANTS

<b>Effectif (par section)</b>	<b>Habitant JOSELIN</b>	<b>Habitant le canton de JOSELIN</b>	<b>Habitant hors canton</b>

Budget consacré à l'emploi d'animateur(s) diplômé(s) : .....

Budget consacré à la formation des animateurs : .....

Montant de l'adhésion annuelle a l'association

Familiale /\_/\_/\_/\_/ €

Individuelle : /\_/\_/\_/\_/ €

Si l'association organise plusieurs activités, merci de donner le détail du nombre d'adhérents et du montant de l'adhésion par activité :

**A DESTINATION DE TOUTES LES ASSOCIATIONS**  
**Et à retourner signé avec le dossier de demande de subvention**

**NOTE D'INFORMATION**

Tout renseignement nécessaire, pour la constitution de ce dossier, vous sera fourni par le Service Comptabilité.

*Rappel :*

Art L.1611.4 du Code Général des Collectivités Territoriales :

*Toute association, œuvre ou entreprise ayant reçu une subvention peut être soumise au contrôle des délégués de la commune qui a accordé cette subvention. Tous groupements, associations, œuvres ou entreprises privées qui ont reçu dans l'année en cours une ou plusieurs subventions sont tenus de fournir à l'autorité qui a mandaté la subvention une copie certifiée de leurs budgets et de leurs comptes de l'exercice écoulé, ainsi que tous les documents faisant connaître les résultats de leur activité.*

**PIECES A JOINDRE**

Le dossier devra comprendre :

- Un dossier de demande de subvention dûment complété et signé adressé à Monsieur Le Maire
- Le budget prévisionnel détaillé du projet spécifique, objet d'une demande de subvention exceptionnelle pour « projet »
- Un relevé d'identité bancaire ou postal
- Tout document utile permettant d'apprécier les activités de l'association et le bien-fondé de la demande de subvention pour projet (indicateurs d'activité, retombées presse...)

Pour les nouvelles associations ou modification des statuts :

- Les statuts de l'association (si création ou modification)
- La photocopie du récépissé de déclaration à la Préfecture ou Sous-Préfecture
- L'avis de parution de déclaration de l'association au journal officiel
- Tout document utile permettant d'apprécier les activités de l'association et le bien-fondé de la demande de subvention pour projet (indicateurs d'activité, retombées presse...)

M . . . . ., président de l'association déclare avoir pris connaissance de ce document.

*Signature et date*